

## L'essentiel à Retenir

### COLZA.

**Etat des cultures** : 90% des parcelles sont à D1 avec un bon état végétatif

**Ravageurs** : Vol généralisé du charançon de la tige entraînant un niveau de risque important sur les plantes ayant engagé leur début de montaison.

**Maladies** : Rien à signaler

**Mauvaises herbes** : Des parcelles plus au moins « sales » graminées en particulier

### BLE DUR

Belles cultures. Début montaison. Rouille brune à surveiller. Forte pression de mauvaises herbes.

## Colza

**Période** : 1 mars 2015 - 11 mars 2015

4 parcelles sont renseignées sur vigicultures : Le réseau comprend 9 parcelles de référence.

Suite à la réunion téléphonique de la semaine, les premiers constats sont les suivants.

## Stades et état des cultures

Dans l'ensemble le colza présente un bon état végétatif. 100% des parcelles ont dépassé le stade C2 et 90% sont à D1

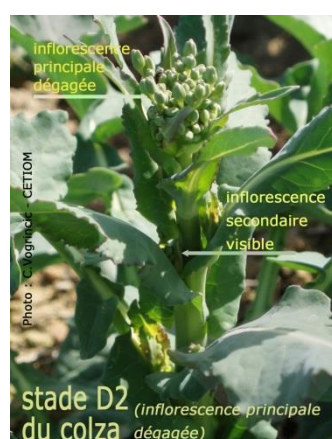
Les températures douces de ces derniers ont permis une reprise de la végétation sur tous les secteurs, mais ont déclenché un vol de charançon généralisé sur PACA



## Ravageurs

### Charançons de la tige du colza

Il n'est pas possible de faire une analyse statistique sur 4 parcelles (étoiles rouges sur la carte) mais les captures varient de 5 à 11 dans les pièges.



## Conseils et rappels

En terme de risque on est donc entré **en phase de risque significative**, avec une présence d'insectes que l'on peut considérer généralisée, des femelles matures et une ponte qui peut s'engager dès lors que les plantes commencent à montrer un minimum de tige

jeune et tendre réceptive. En cas de non contrôle, l'accumulation progressive des pontes dans les tiges amplifiera la nuisibilité.

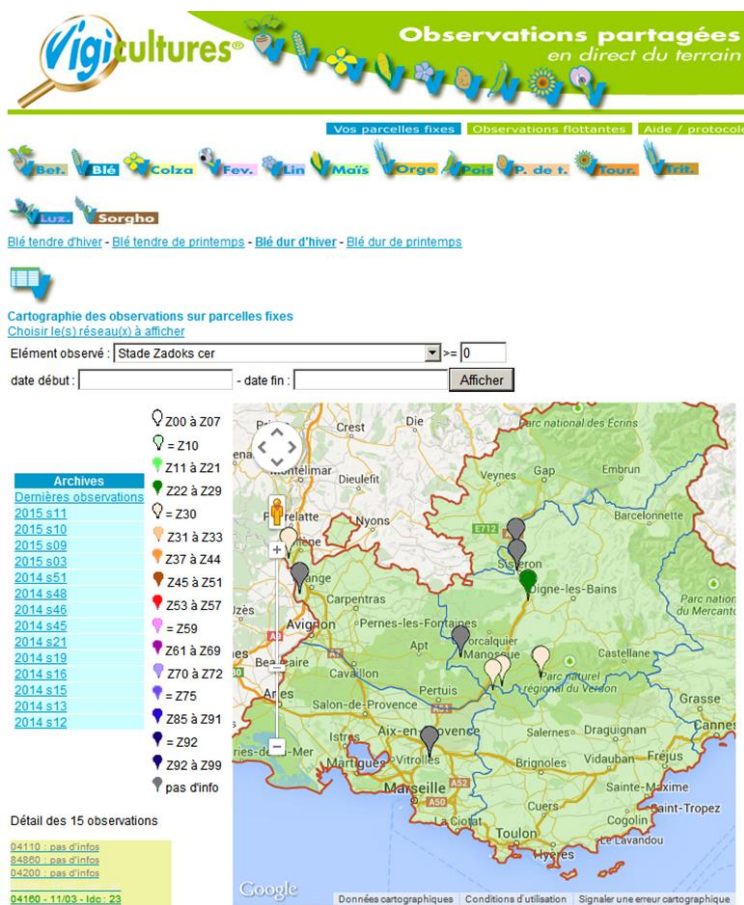
## Adventices :

Dans l'ensemble, on note des parcelles relativement « propre ».

Sur certains secteurs, on note une pression plus importante de graminées)

# Blé

## Observations (réunion téléphonique BSV 11 mars 2015)



## Stades et état des cultures

Les blés de PACA sont en médiane à épi 1 cm (début de la montaison). Les semis précoces des secteurs précoces (Vallée du Rhône) sont à 1 nœud ; les semis tardifs s'échelonnent de début à fin tallage.

Belles cultures en général, sauf quelques zones avec perte de plantes suites à des ennoissements cet hiver

## Etat Sanitaire

Ravageurs :

R.A.S.

Maladies :

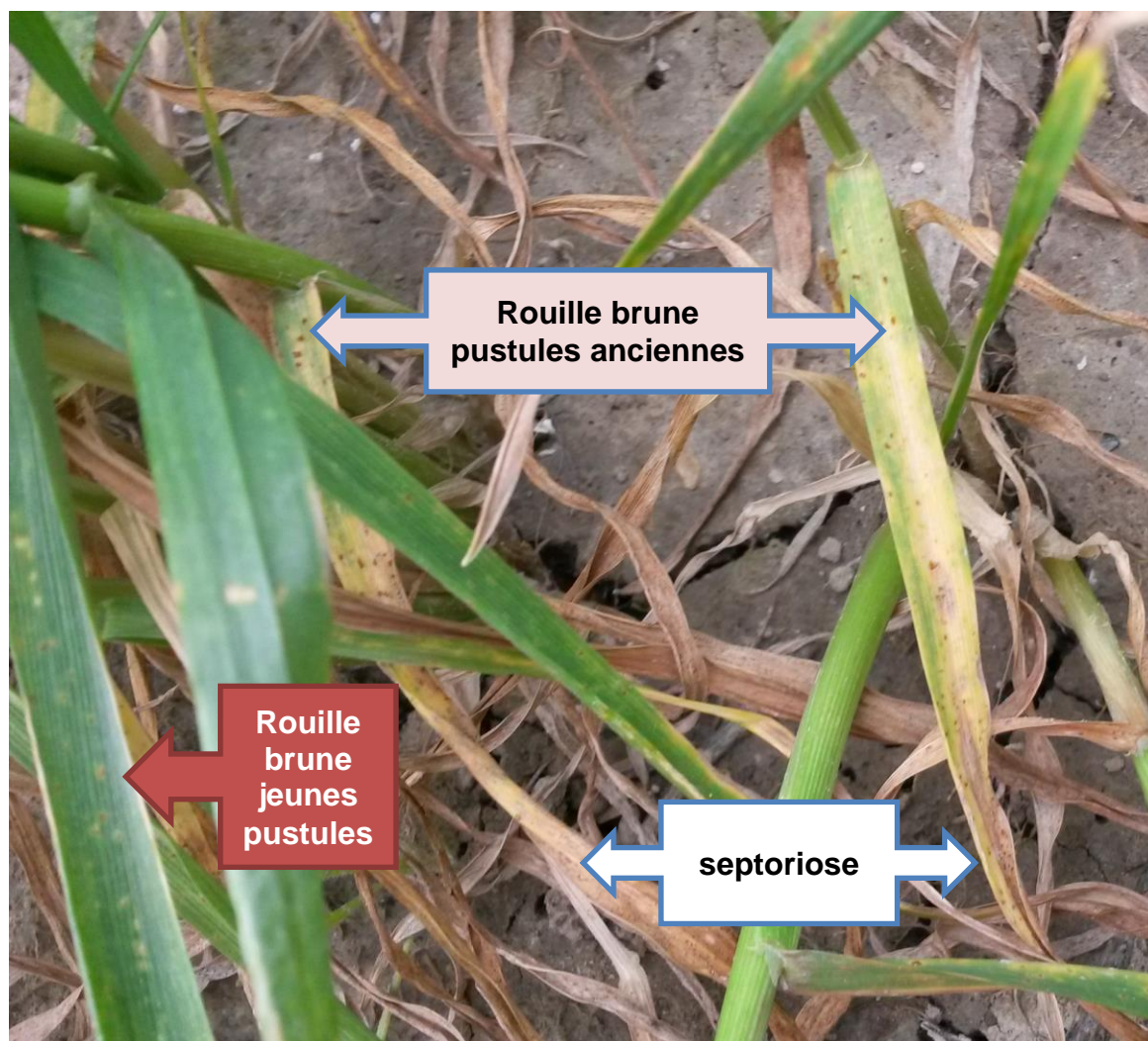
Un fond de **septoriose** est visible partout, sur les feuilles du bas.

La **Rouille brune**, signalée depuis avant Noël en vallée du Rhône (camargue, Orange, Bollène), repart après une accalmie hivernale et est visible sur la 4<sup>è</sup> feuille actuelle voire sur la 3<sup>è</sup> sur certaines variétés sensibles (Miradoux, Anvergur...). Ce sont alors de jeunes pustules (pustule visible sur feuille verte, sans encore de jaunissement nécrotique autour de la pustule) qui témoignent de la reprise d'activité : à surveiller de près !

Pas de rouille jaune rapportée à ce jour.



Photo : variété Anvergur, semis 23 octobre 2014, région d'Orange, 10 Mars 2015



**Mauvaises herbes** : grosse pression de coquelicots et de ray-grass, parfois de gaillet ; premières levées de renouées.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS, QUI CONSTITUENT LE COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : Arvalis institut du végétal - CA 04 - CAPL - CEREALIS- EPL d Aix Valabre Marseille, et L'isle s/sorgue – Ets GARCIN - GROUPE PROVENCE SERVICES/Raison'Alpes - OMAG SAP - PRODIA - SA SCAD - SCA ALPESUD - SUD CEREALES – Coopérative TERROIRS DU SUD

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.